

■ Dans le cadre des engagements pris par Au Foin De La Rue pour l'organisation de son festival, l'association souhaite étendre son action aux personnes en situation de handicap, en leur donnant les moyens de profiter pleinement du festival. Une nouvelle commission de bénévoles a ainsi été créée et est déjà à l'origine de nouveaux aménagements du site. « Pour les personnes ayant un appareil auditif, une boucle magnétique sera installée sur la scène principale du festival. Elle leur apportera un confort en évitant les bruits parasites, pour profiter pleinement du concert. Les personnes utilisant la langue des signes pour communiquer auront à disposition une équipe d'interprètes sur le principal espace de restauration. Pour les personnes à mobilité réduite ou

ne pouvant rester debout toute la soirée, des places toutes réservées seront installées sur les deux scènes en plein air ». Des cabines de toilettes sèches adaptées seront également installées. Enfin, une équipe d'accompagnateurs gèrera le parking réservé aux personnes en situation de handicap ainsi que le service de navettes pour les conduire au site, voire les accompagner sur le site du festival. « La commission accessibilité du festival travaille en collaboration avec l'association Quest'Handi ». De même, quatre stagiaires du Lycée Rochefeuille fabriqueront une signalétique spécifique pour les aménagements proposés par la commission accessibilité. Enfin, une version du programme du festival, adaptée pour les malvoyants, sera éditée par l'association Lilavie.



Les 4 stagiaires du lycée Rochefeuille, Marine Taillandier, Charlène Godais, Sophie Barbé et Patricia Jamoteau, les bénévoles du festival, membres de la commission accessibilité, Magali Lepeculier, Régis Brault et Laura Gobbé, le président de Quest'Handi également membre de la commission accessibilité, Matthieu Legeay.

Le numéro d'information pour les personnes en situation de handicap est le 06 50 79 87 12.

## Foin de la rue : les handicapés reçus en VIP

Le festival de Saint-Denis-de-Gastines mettra tout en œuvre pour leur faciliter l'accès aux concerts, les 2 et 3 juillet.

Une galère, assister à un festival de musiques actuelles en fauteuil roulant ? Plus maintenant. Le festival Au Foin de la rue veut permettre aux handicapés de profiter des concerts dans un confort optimal, les 1<sup>er</sup> et 2 juillet, à Saint-Denis-de-Gastines.

Les organisateurs ont créé une nouvelle commission, chargée de l'accessibilité. Elle a élaboré une série de mesures et d'aménagements. En suivant les préconisations d'associations locales. « Cette politique répond aux attentes du public, collectées grâce à un questionnaire », indique Matthieu Legeay, membre de la commission.

Les personnes en fauteuils roulants disposeront d'un parking réservé. Avec les bénévoles de l'association Quest'Handi, présidée par Matthieu Legeay, des navettes proposeront un transport sur le site du festival. « Un accompagnateur personnel sera mis à disposition de ceux qui le demanderont, ajoute Matthieu Legeay.

Et les scènes seront munies d'une estrade à leur intention, à côté de la régie son et lumière. » Les toilettes, sèches, seront adaptées.

Pour les malentendants équipés d'un appareil auditif, une boucle magnétique, système qui évite les bruits parasites, sera installée sur la scène principale du festival. Et ceux qui utilisent la langue des signes trouveront une équipe d'interprètes sur l'espace de restauration.

Enfin, une version du programme du festival adaptée aux malvoyants, en très gros caractères, sera éditée par l'association Lilavie. « Ce dispositif ne sera peut-être pas parfait, reconnaît Matthieu Legeay. Mais il sera amélioré d'année en année. »

Julien BELAUD.

Un numéro d'information a été créé pour les personnes en situation de handicap. Contact : 06 50 79 87 12.



Marine Taillandier, Charlène Godais, Sophie Barbé et Patricia Jamoteau, élèves du lycée Rochefeuille, réalisent la signalétique du festival. À droite, Magali Lepeculier, Régis Brault, Laura Gobbé et Matthieu Legeay, membres de la commission accessibilité.

Comier de  
La Foyoune  
5 Mai 2011